



## Agence immobilière ou particulier ?

Par **maglou**, le **26/03/2010** à **18:52**

Bonjour,

J'ai récemment pris rdv pour visiter un appartement via une agence immobilière. L'agent immobilier n'étant pas venu, je le contacte et il me dit qu'il ne peut pas venir, de demander au gardien de l'immeuble de me faire visiter, ce que j'ai fait. Celui-ci a relevé mon nom au passage.

Ma question est la suivante : vu que l'agent immobilier n'est pas venu, et ne m'a pas fait signer de bon de visite, puis-je traiter directement avec le vendeur ? Je ne vois pas l'intérêt de payer des frais d'agence pour un agent qui ne se déplace pas et n'appelle pas pour prévenir qu'il ne vient pas !

Merci pour votre réponse.

Cordialement